

**CONTRAT DE VENTE**  
(véhicule automobile usagé)

**ENTRE:** .....  
.....  
.....

**O1** (ci-après appelé(e) "le vendeur")

**ET:** .....  
.....  
.....

(ci-après appelé(e) "l'acheteur")

(le vendeur et l'acheteur ci-après collectivement appelés "les parties")

---

---

**PRÉAMBULE**

CONSIDÉRANT QUE le vendeur désire vendre un véhicule automobile usagé ci-après décrit;

CONSIDÉRANT QUE l'acheteur désire acheter du vendeur ledit véhicule automobile usagé suivant les termes et conditions ci-après mentionnés;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent confirmer leur entente par écrit;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont la capacité et la qualité d'exercer tous les droits requis pour la conclusion et l'exécution de l'entente constatée dans le présent contrat;

**EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:**

**1.00 PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent contrat.

**2.00 OBJET**

**O2 2.01 Description du véhicule**

Sous réserve des prix, termes et conditions ci-après stipulés, le vendeur vend à l'acheteur, qui achète, un véhicule automobile usagé (ci-après appelé "le véhicule"), décrit comme suit:

Marque: .....  
Modèle: .....  
Année: .....  
Nombre de cylindres: .....  
Couleur(s): .....  
Kilométrage (indiqué): .....km  
Kilométrage (réel): .....km

--	--

vendeur acheteur  
1420

No de série:

.....

No d'immatriculation:

.....

**03 2.02 Accessoires**

Les accessoires suivants font partie intégrante du véhicule et sont compris dans le prix de vente: .....

**3.00 CONSIDÉRATION**

**04 3.01 Prix de vente**

Le prix de vente du véhicule est de .....dollars (.....\$), plus taxes applicables, pour un prix total de .....dollars (.....\$).

**05 3.02 Modalités de paiement**

Ledit prix de vente est payable de la façon suivante:

a) **Dépôt initial**

L'acheteur a déjà remis un chèque émis à l'ordre du vendeur au montant de .....dollars (.....\$) à titre de dépôt initial, le vendeur accusant réception de ladite somme et donnant quittance à l'acheteur pour autant.

b) **Comptant**

L'acheteur verse une somme de .....dollars (.....\$), par chèque visé émis à l'ordre du vendeur, ce dernier accusant réception de ladite somme et donnant à l'acheteur quittance pour autant.

**4.00 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES**

**4.01 Représentations et garanties du vendeur**

Le vendeur représente et garantit ce qui suit à l'acheteur. De plus, il reconnaît que toutes et chacune des représentations et garanties suivantes constituent pour l'acheteur des conditions sans lesquelles ce dernier n'aurait pas contracté.

- a) Le vendeur est le seul et unique propriétaire du véhicule;
- b) Le vendeur a le droit et la capacité de posséder le véhicule et d'en disposer librement;
- c) Le vendeur n'est partie à aucun contrat susceptible d'affecter ses droits sur le véhicule;
- d) Le véhicule est libre et clair de toutes hypothèques mobilières, réclamations, sûretés, affectations, saisies ou autres charges, de quelque nature que ce soit, pouvant le grever;
- e) Le véhicule est en bon état physique, de même qu'en bon état de fonctionnement et d'utilisation;
- f) La vente par le vendeur du véhicule ne constitue pas une vente d'entreprise au sens de la loi, c'est-à-dire portant sur l'ensemble ou une partie substantielle de l'entreprise du vendeur et qui a lieu en dehors du cours de ses activités;
- g) Le vendeur est un résident ..... au sens de la loi;
- h) Le vendeur a utilisé le véhicule pour les fins de son entreprise;
- i) Le véhicule a été acheté à titre de véhicule neuf, du concessionnaire ..... en date du .....

*OU*

--	--

vendeur acheteur